

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1926)  
**Heft:** 13

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes.

Vienne 14-19 septembre 1926

Le prochain Congrès International aura lieu à Vienne, selon les décisions prises aux Congrès d'Amsterdam (1924) et de New-York (1925), et en réponse aux invitations adressées par le Bourgmestre et le Conseil municipal de Vienne avec l'aide du Gouvernement autrichien et des organisations autrichiennes, s'occupant de l'habitation et de l'aménagement des villes.

Les principaux sujets faisant l'objet de discussions seront : 1° Examen des conditions du mode de tenure du sol dans chaque pays ; dans quelle mesure permettent-elles des résultats pratiques concernant l'aménagement des villes et des régions. 2° La distribution rationnelle des villes et des immeubles par appartement.

Le programme comporte 27 rapports, parmi lesquels un émanant d'un Suisse, M. le Dr H. Bernoulli, de Bâle, sur « Propriété foncière et plans de développement en Suisse ».

*Expositions.* Une exposition internationale spécialement organisée et concernant les sujets du Congrès aura lieu. Il y aura aussi une exposition illustrant le développement de Vienne depuis ses premiers temps, et indiquant des suggestions pour son avenir ; elle comportera encore des maisons autrichiennes, caractéristiques, et des plans de villes.

Les rapports du Congrès seront mis entre les mains des délégués, de telle sorte qu'ils puissent les lire avant de se rendre à Vienne.

Les droits d'inscription au Congrès seront de une livre sterling pour les délégués, 10 schillings<sup>1</sup> autrichiens pour les dames accompagnant les délégués. Les membres du Congrès recevront les rapports et le compte rendu final des séances, et auront aussi le droit d'entrer gratuitement aux expositions. Des voyages et des réceptions sont organisés et des réductions de tarifs seront accordées aux congressistes par les chemins de fer autrichiens.

Le secrétariat de l'*International Federation for town and country planning and garden cities*, 3, Gray's Inn Place, Londres W. C. 1 fournit toutes informations désirables aux intéressés.

## BIBLIOGRAPHIE

**Les régulateurs de machines hydrauliques et leur développement**, par E. Volet, ingénieur. — Une brochure (13 x 32 cm.) de 20 pages, avec 46 figures. — En vente à la librairie Rouge & Cie, à Lausanne. — Fr. 2.

Cette historique de l'évolution des régulateurs pour machines hydrauliques, écrit par un ingénieur familiarisé avec cette matière et qui a fait preuve de remarquables facultés d'invention est une « introduction » très opportune à l'étude du même auteur sur « Les régulateurs de vitesse à action accéléro-tachymétrique » dont nous publions la première partie dans le présent numéro (page 149.)

## SOCIÉTÉS

### Hygiénistes et Techniciens Municipaux.

Le Congrès de l'Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux aura lieu à Nancy du 7 au 10 juillet prochain.

Messieurs les Membres de l'Association Suisse d'Hygiène et de Technique Urbaines qui désireraient y participer, pourront le faire, moyennant le paiement de la finance d'inscription.

<sup>1</sup> Le schilling autrichien vaut approximativement 70 centimes-or.

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Un grand nombre des mandats de recouvrement de la cotisation (15 fr. 25) pour 1926 n'ayant pas été acquittés soit par suite de l'absence des destinataires, soit ensuite de confusion avec la cotisation au bénéfice des Sections, il est rappelé aux intéressés que chaque année, outre la cotisation pour les Sections, une contribution est prélevée en faveur de la Société centrale. Prière aux retardataires d'effectuer le versement spécifié ci-dessus au compte de chèque VIII/5594, Zurich.

### Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

*Rapport annuel du Président présenté à l'assemblée générale du 16 janvier 1926.*

Messieurs et chers collègues,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'activité et la marche de notre Société pendant l'exercice de l'année dernière, allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1925.

*Comité:* Le Comité que vous avez élu le 10 janvier 1925 se composait de :

MM. Alfred Pache, ingénieur, président ; Georges Mercier, architecte, vice-président ; Ernest Décombaz, ingénieur, caissier ; Armand Freymond, ingénieur, secrétaire.

A cette époque, et par suite de la nécessité qui s'était présentée de nommer deux membres suppléants pour les fêtes du Cinquantenaire, en 1924, notre Comité se composait de six personnes.

MM. Verrey, président, Buttiaz et Mercier s'étant retirés, M. Pache ayant été nommé président, M. Georges Mercier, vice-président, et M. Décombaz réélu comme caissier, il s'est trouvé que 3 membres du Comité ont été élus à la même date.

Pour nous conformer à l'article 4 de nos statuts, lequel dit que les 4 membres du Comité sont nommés pour 2 ans, par séries de 2, il faudra dans l'assemblée générale de janvier 1927 nommer un membre pour une année seulement sur les 3 qui seront à remplacer.

Le mandat de M. Freymond, notre secrétaire expire aujourd'hui, nous aurons à le remplacer, d'autant plus que ses occupations ne lui permettent plus de remplir cette fonction et qu'il nous a demandé d'en être déchargé. Nous ne nous séparerons pas de lui sans lui exprimer tous nos remerciements pour son excellente collaboration et toute la peine qu'il s'est donnée pour la rédaction de nombreux procès-verbaux et de nombreuses convocations.

*Nombre des membres:* Le nombre de nos membres était de 206 à la fin de 1924. Trois sont décédés : MM. Develey, Paul Hentsch et Maurice Cornaz, tous ingénieurs. Deux ont démissionné : MM. Guignard et Quillet, architectes, ce qui nous fait une perte de 5 membres. Par contre, nous avons reçu 4 nouveaux membres : MM. van Muyden, ingénieur, à Berne, Wild, ingénieur aux Câbleries de Cossonay, Sarrasin, ingénieur, à Lausanne, et Meystre, ingénieur directeur de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, à Ouchy.

Le nombre de nos membres est ainsi actuellement de 205.

Pour nous conformer à notre Règlement, nous avons adressé à 32 étudiants et une étudiante de la dernière année de l'École d'ingénieurs de Lausanne une invitation à faire partie de notre Société, avec formulaire à remplir, en leur disant qu'ils peuvent devenir membres-étudiants, dispensés de la finance annuelle pendant leur dernière année d'étude. Jusqu'ici nous avons reçu trois demandes d'admission. Ce sont celles de MM. Pétroff, Joseph, de Chalminsky, Romain et Burri. Deux autres élèves : MM. Kilchmann et Dutoit ont encore demandé leur admission. Ces messieurs seront soumis au ballottage dans notre prochaine séance.

Dans notre assemblée générale du 16 mai dernier, nous avons eu l'honneur de remettre en votre nom le diplôme de membre

d'honneur à M. E. Paschoud, ancien ingénieur en chef des C. F. F. à Lausanne, et ancien président de notre Société, pour les nombreux services qu'il nous a rendus et 2 diplômes de membres émérites à MM. Nicod, ingénieur, chef de section C. F. F. à Lausanne, et de Reuterskiold, ingénieur à Lausanne, pour leur fidélité à notre Société pendant 40 ans.

*Situation financière:* Au premier janvier 1925, l'avoir de notre Société était de . . . . . Fr. 3652,35  
Il est aujourd'hui de . . . . . » 3068,20  
L'exercice de cette année boucle donc par un déficit de . . . . . Fr. 584,15

Notre caissier, M. Décombaz vous donnera tout à l'heure le détail de nos recettes et de nos dépenses.

Ce déficit se justifie par le versement du dernier solde de 1000 fr. du subside de 2000 fr. que nous avons décidé de faire à la Commission de la Maison bourgeoise en Suisse, pour la préparation du second volume de cette publication et par l'achat d'un meuble spécial pour conserver les archives de la Société.

M. Décombaz vous soumettra également le projet de budget pour 1926 élaboré par votre Comité. (A suivre.)

## CARNET DES CONCOURS

### Nouveau Palais de la Société des Nations, à Genève.

Le concours pour le choix d'un projet en vue de la *construction d'un Palais de la Société des Nations, à Genève*, s'ouvrira le 25 juillet 1926.

Le jury international, composé de neuf architectes réputés, qui est chargé de l'étude et du classement des projets, adresse aux architectes l'appel suivant :

« Un appel des plus larges est adressé aux architectes afin que cet édifice soit non seulement avec le souci de grouper d'une manière pratique et moderne tous les organismes essentiels qui seront indispensables au fonctionnement de la Société des Nations, mais encore pour que cette conception traduise la haute destination d'un monument qui, par la pureté de son style, l'harmonie de ses lignes, est appelé à symboliser la gloire pacifique du XX<sup>e</sup> siècle.

Le terrain sur lequel ce bâtiment doit être édifié est magnifiquement situé ; il comporte, vers la route de Lausanne, une partie culminante d'où il s'étend et s'avance en pente douce par des pelouses et des allées ombragées jusqu'au bord même du lac. A cet endroit, le terrain se développe en une longueur de rives de plus de 400 mètres par un chemin faisant partie de la propriété, chemin qui peut être élargi et qui constitue une admirable promenade en bordure, d'où la vue s'étend jusqu'au Mont-Blanc sur un merveilleux panorama.

C'est dans ces conditions de grandeur et de beauté qu'il s'agit d'établir le projet du Palais, siège de la Société des Nations. »

Une somme de 165,000 francs suisses est mise à la disposition du jury, pour être répartie entre les meilleurs projets présentés.

Le montant total des frais de construction ne devra pas dépasser le chiffre maximum de 13,000,000 de francs suisses.

Le Gouvernement suisse recevra, à titre gracieux, un certain nombre d'exemplaires du programme qu'il mettra à la disposition du *Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes* ; du *Secrétariat de la Fédération des architectes suisses* et du *Secrétariat de l'Union suisse des techniciens* : pour eux et leurs sections.

Un exemplaire du programme sera expédié directement à toute personne qui en fera la demande, accompagnée de l'envoi de 20 francs suisses (coût du programme et des documents annexes), au Secrétariat général de la Société des Nations, à Genève.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telephone: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

### Nouveaux emplois vacants :

917a. 1. *Technicien-électricien*, au courant de la construction des transformateurs statiques, pour les bureaux de dessin d'Ateliers de Constructions électriques du Nord-Est de la France.

2) et 3). *Technicien* comme contrôleur du service d'atelier et technicien comme chef d'équipe pour le bobinage.

925a. *Jüngerer, tüchtiger Maschinen-Ingenieur*, ledig, der die italienische Sprache in Wort und Schrift beherrscht, nach Triest. Offerten in italienischer Sprache.

959. *Ingenieur* für die technische und kaufmännische Bearbeitung der Abteilungen Feuerbrücke, schwingende Seitenroste, Abblasevorrichtung, einer deutschen Maschinenfabrik (Rheinland).

961. *Elektro-Ingenieur*, als Abteilungs-Vorstand für den Gross-Elektro-Maschinenbau (Wechselstrom und Gleichstrom). Französische Schweiz.

963. *Jüngerer Heizungs-Techniker*, Schweizer, gewandter Zeichner, mit Kenntnissen für sanitäre Anlagen. Süd-Frankreich (Riviera).

994. *Tiefbautechniker* für Bearbeitung von Vor- und Nachkalkulationen. Zürich.

1008. *Tüchtiger Tiefbauzeichner*. Bei Konvenienz Dauerstelle. Zürich.

1010. *Junger Bauzeichner oder Bautechniker* (nur Schweizer) auf Architekturbureau in Süd-Frankreich (Riviera).

1012. *Tüchtiger, absolut selbständiger Techniker* mit reicher Erfahrung im Hoch- und Tiefbau.

943a. *Fachkundiger Techniker* für den Bau und die Berechnung von Spezialheizwiderständen, für die Radioabteilung einer Fabrik elektrischer Apparate und Fournituren in Zürich.

965. *Techniker* für den Verkauf eines schweizerischen Staubsaugers an Privatkundschaft in der Stadt Zürich.

967. *Tüchtiger, jüngerer Techniker* mit guter Werkstättenpraxis und Kenntnis der Gelbgießerei und Mechanik, für Kupfer- und Bronze-Gießerei im Elsass.

969. *Tüchtiger, erfahrener Techniker* für Kämmerei, nach Ober-Italien.

971. *Techniker als Vertreter* für Zentralheizungsbranche, kantonsweise. Zürich.

973. *Tüchtiger, selbständiger Heizungstechniker*, der sich auch zur Acquisition, eignet, nach St. Gallen.

975. *Tüchtiger Maschinentechniker* mit Praxis in Fabrik elektrischer Apparate. Deutsche Schweiz.

977. *Tüchtiger Techniker*, der mit der Buntspinnerei vollkommen vertraut ist, als *Vorbereitungsmeister* für Kammgarnspinnerei im Elsass.

979. *Maschinen-oder Elektro-Techniker*, womöglich diplomiert, sehr guter Zeichner, ca. 30 Jahre alt, für mechanische Werkstätte nach Bern.

981. *Elektro-Ingenieur*, Schweizer, als Direktor des Elektrizitäts-Werkes einer bedeutenden Schweizer-Stadt. Nur Bewerber mit Hochschuldiplom.

983. *Elektro-Techniker* mit guten Kenntnissen in der Schwachstrom-Messtechnik, zu baldigem Eintritt, nach Bern.

985. *Technicien-mécanicien* de 25-30 ans, ayant quelques années de pratique, connaissant, si possible, matériel roulant, et sachant le français et l'allemand. Alsace.

989. *Tüchtiger Konstrukteur*, der speziell im Entwerfen von Vorprojekten hydraulischer und elektrischer Anlagen bewandert ist. Schweizer-Firma.

1014. *Tüchtiger Bauführer* für Hoch- und Tiefbau. Anstellungsdauer 1-2 Monate. Kt. Zürich.

1016. *Junger, gewandter Bauzeichner oder-Techniker*. Kt. Zürich.

1018. *Jüngerer Bau-Ingenieur oder Tiefbautechniker*, für Kanalisationen, Wasserversorgungen und Strassenbau. Aargau.

1020. *Jüngerer, künstlerisch befähigter Architekt*, auf Architekturbureau in Zürich.

1022. *Jüngerer Bautechniker*, speziell für Werkpläne und Berechnungen, auf Architekturbureau in Zürich.

1024. *Bau-Techniker oder Zeichner*, guter Zeichner und Konstrukteur, erfahren in Ausführungsplänen. Architekturbureau in Zürich.

*Non encore pourvus* : 949, 951, 953, 954a, 955, 984, 990, 992, 998, 1000, 1002.

Adresser toutes les communications au *Service technique suisse de placement*, à Zurich, Tiefenhöfe, 11.